EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Daniel WACKENIER, ancien élu municipal et en hommage aux victimes des évènements dramatiques survenus au Portugal.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif (question n°2).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°2.
Madame Marianne MAXIMI arrive pendant la présentation du diaporama relatif à la question 2.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question 7 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Madame Marianne MAXIMI.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant le débat de la question 10 et donne pouvoir à Monsieur Pascal GUITTARD.
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question 11 et donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Madame Françoise NOUHEN sort pour l'examen et le vote de la question 14 en tant que Présidente de Logidôme.
Monsieur le Maire suspend la séance à 00h00 pendant le débat de la question 14. M. le Maire reprend la séance à 00h05 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

Rapport N° 34

VENTE AUX ENCHÈRES D'UNE MAISON SISE 32, RUE DES MARTYRS À TULLE

La Ville de Clermont-Ferrand a été instituée légataire universel avec neuf autres personnes (Ville de Vichy, Croix-Rouge française, MSF, APF, AFM, Fondation Abbé Pierre, Association de l'oeuvre de l'adoption, UNICEF et Sidaction) par testament olographe de Mme BASSALER décédée le 1er avril 2007. Par délibération du 13 juin 2008, le Conseil municipal de la Ville a accepté ce legs. Un des biens composant la succession est une maison située 32 rue des Martyrs à Tulle(19 000).

Depuis 2013, date à laquelle les colégataires se sont accordés pour décider de l'aliénation du bien, celui-ci n'a pas été vendu malgré les différentes actions menées (mandats avec différentes sociétés immobilières notamment). La valeur de cet immeuble diminue au cours du temps. En 2010 sa valeur vénale était de 72 600 € et le dernier avis des domaines en date du 3 juin 2016 valable pendant 18 mois l'a estimé à 28 500€. Des travaux importants de rénovation sont nécessaires pour rendre le bien habitable.

Au vu de la difficulté de la vente de gré à gré, de la baisse de valeur du bien et de son état qui se dégrade, il est envisagé par tous les co-légataires de vendre ce bien par adjudication publique en la forme notariée.

Descriptif du bien :

- Maison d'habitation construite en 1939, située en bordure d'une voie très passante, dans le quartier de l'ancienne Manufacture d'armes. Mitoyenne d'une masure d'un côté, petit jardin sur l'arrière. Elle est composée d'une cave en sous-sol, cuisine, salon salle à manger, WC au rez-de-chaussée, 3 chambres et salle de bain à l'étage, grenier. La toiture est en ardoise, les murs crépis. Garage séparé construit en parpaing mitoyen du garage de la propriété voisine.
- Surface : Surface utile d'habitation : 95 m² + cave : 40 m² + grenier : 40 m² + garage indépendant : 10 m²
- Référence cadastrale : Section BP n° 127 – 214 m²
- Document d'urbanisme : PLU-Zone U
- Valeur estimée au 03/06/2016 : 28 500 € (avec marge de négociation à 15%)
- Mise à prix du bien : Sans mise à prix de départ

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble par adjudication et signer tous documents et actes afférents.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10/07/2017

Pour le Maire et par délégation,
l'Adjoint en charge de l'Urbanisme,
de l'Habitat et du Logement,

Gregory BERNARD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA CORREZE

15 AVENUE HENRI DE BOURNAZEL
BP 239
19012 TULLE CEDEX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

7300-A-SD
(12-2007)

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : **Brigitte ROQUES-DALBY**
Téléphone : 05.55.29 94 27

ddfip19.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

AVIS DU DOMAINE

(Valeur vénale)

N° 2016-272V0221

Enquêteur : Brigitte ROQUES-DALBY

1. Service consultant :	**VILLE DE CLERMONT-FERRAND** **Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles** **Hôtel de Ville- BP60- 63033 CLERMONT-FD cedex 1** **affaire suivie par Lisa BOLLON : 04 73 42 63 63- poste 6926**
2. Date de la consultation :	**Lettre du 24/05 reçue le 27/05/2016**
3. Opération soumise au contrôle	**Demande de détermination de la valeur vénale d'une maison dépendant de l'actif de succession BASSALER Germaine, dont la ville est co-légataire** **Conditions de la vente : à l'amiable**
4. Propriétaires présumés	**Légataires universels :** **Commune Clermont-Ferrand** **Commune de Vichy** **ASSOC Croix Rouge Française- 98 rue Didot- PARIS 14e** **ASSOC Medecins sans Frontières (MSF)- 8 rue Sabin- PARIS 11e** **ASSOC des Paralysés de France (APF)-17 bd Auguste Blanqui- PARIS13e** **ASSOC Française contre les Myopathies- bd de l'Hopital- PARIS 13e** **Fondation Abbé Pierre- 3-5 rue Romainville- PARIS 19e** **ASSOC L'œuvre de l'Adoption- 10 rue Delorme- PARIS 17e** **ASSOC UNICEF- 3 rue Dugay Trouin- PARIS 6e** **SIDACTION228 rue du Fg St-Martin- PARIS 10e**

5. Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération

Maison d'habitation construite en 1939, située en bordure d'une voie très passante, dans le quartier de l'ancienne Manufacture d'armes- mitoyenne d'une masure d'un côté ; petit jardin sur l'arrière envahi par la végétation

cave en sous-sol; cuisine, salon salle à manger et WC au rez-de-chaussée, 3 chambres et salle de bain à l'étage, grenier au-dessus.

Toiture en ardoises, murs crépis, fenêtres menuiserie PVC sur façade rue des Martyrs, menuiseries bois côté jardin. Persiennes métalliques et volets bois, en mauvais état.

Garage séparé construit en parpaings d'accès malaisé (passage étroit), mitoyen du garage de la propriété voisine

Inhabitée depuis de nombreuses années, dans un état général dont la dégradation s'aggrave progressivement , elle nécessite une rénovation complète lourde.

Surface utile d'habitation: 95 m²; cave : 40 m² ; grenier : 40 m² ; garage indépendant: 10 m² (selon déclaration)

ADRESSE DU BIEN	**32 rue des Martyrs - 19000 Tulle**
CADASTRE	**Section BP n° 127 - 214 m²**
Urbanisme – Situation au plan d'aménagement – Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - État du sous-sol – Éléments particuliers de plus-value et de moins-value – Voies et réseaux divers	**Document d'urbanisme existant : PLU- Zone U**
	Succession BOISSY Germaine veuve BASSALER décédée le 01/04/2007
6. Origine de propriété	**Attestation de propriété du 23/09/2010 en l'étude de Me CHEVALIER, Notaire à Issoire, publiée à Tulle le 14/10/2010- (1904P01 -2010P05034)**
7. Situation locative	**inoccupé**

VALEUR VENALE ACTUELLE : 28 500 €

Marge de négociation envisageable de 15 %

Evaluation effectuée sous réserve du diagnostic sur la présence d'amiante, des termites, des risques liés au saturnisme, des risques de pollution des sols, du rapport de métrage « Carrez », du diagnostic sur les risques naturels et technologiques et du diagnostic de performance énergétique.

OBSERVATIONS PARTICULIERES :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai de 18 mois.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Générale des Finances Publiques - Service France Domaine.

A Tulle, le 03/06/2016

L'inspectrice des Finances Publiques

Brigitte ROQUES-DALBY